

# Le Dossier : L'Estival

## L'Estival en chiffres et en dates :

- Population de Jullouville à l'ouverture de l'Estival : environ **1 900 habitants**
- Population de Jullouville en fin d'exploitation de l'Estival : **2 200 habitants**
- Population pondérée de la Station touristique de Jullouville en 2021, **13 000 habitants**
- Rachat par la commune en 2013, **230 000 euros**
- Projet culturel communal, s'appuyant sur l'exploitation d'une salle Culturelle, voté en **2016**
- Étude de marché chez CinéConseil en 2017, coût : **10 800 euros**
- **2021** : projet de démolition de la salle au profit de : 15 logements HLM et d'une salle de réunion de 50 m<sup>2</sup>.



« I Had a dream ! »

Une salle culturelle à l'Estival, pourquoi ? pour qui ?

- parce que la demande « de salle » sur le Granvillais est exponentielle, pour de l'événementiel associatif et privé,
- la demande culturelle sur un territoire à vocation touristique et élu par les catégories sociales moyenne et élevée est, elle aussi en forte croissance. C'est confirmé par la situation de l'immobilier jullouvillais,
- la maison de retraite n'aurait plus besoin de véhiculer ses résidents pour leur offrir un spectacle et les écoliers en seraient aussi à portée, à pied,
- notre tissu associatif a la capacité de l'animer. Révons d'un Marché de Noël en intérieur et en centre ville !
- l'Estival est idéalement placé, hors zone inondable, à portée de toute la station à vélo comme l'est le Festival Grandes Marées, près de l'arrêt de bus et du stationnement, des commerces pour le pot de « l'avant et de l'après spectacle ». **C'est le rééquilibrage de notre centre ville vers le sud.**



- l'animation d'une cité comme la notre ne s'improvise pas. Les projets non plus (voir les Mielles...).

Un spectacle de qualité ne se fait plus dans une salle des fêtes communale et polyvalente.

Parlons, cinéma, bien sûr !

Mais aussi théâtre, concert, projection de grands spectacles, imaginez l'ouverture des JO de 2024 sur grand écran, ouvert sur la place...

Le spectacle est vivant, la demande multigénérationnelle ! Cette salle serait le phare de Jullouville, un outil de promotion économique formidable à condition d'être conçu sérieusement et d'une taille suffisante pour dégager des recettes.

Jullouville va ouvrir son plus gros parc de logements touristiques L'Edune et vient d'être classée : Station touristique. Cela lui permet de financer des projets d'envergure et l'équipement dont elle a besoin pour garder ses touristes et le bien être à l'année de ses habitants ! On peut différer un projet qui n'est pas mûr mais ne sacrifices pas l'avenir.

## L'Estival : la Madeleine de Proust jullouvillaise !

L'Estival est né en 1973, dans les murs d'une supérette. Elle succédait à la petite épicerie tenue depuis 1952 par M. et M<sup>me</sup> Guérin. Pierrette, employée de la Poste, rue du Ruet avait rencontré Serge Guérin alors projectionniste de cinéma ambulant. Ce commerçant, visionnaire a lié passion et métier.

Nous sommes nombreux à devoir notre culture cinématographique à l'Estival. Tous les grands films à succès de la cinémathèque après le Grand Rex étaient projetés aux vacances à l'Estival : *La grande vadrouille*, *Il était une fois dans l'Ouest*, *La tour infernale*, *Apocalypse Now*, *Excalibur*, *Autant en emporte le vent* !

Grand soulagement, les jours de pluie étaient sauvés par les séances spontanées de Walt Disney. On rajoutait des chaises pliantes dans les allées. L'odeur, le froissement des emballages d'esquimaux à la fraise vendus par M<sup>me</sup> Hurel sont inoubliables. Les gendarmes se souviennent encore de l'émeute provoquée par les 400 spectateurs demandant leur remboursement alors qu'un orage avait fait disjoncter tout Jullouville !

En 1994, M. Guérin a des soucis de santé et Fabrice Guérin cesse les allers et retours avec les colonnes de bobines entre Jullouville et le Cinéma de la Plage de M. Morbu à Hauteville-sur-Mer, qui faisait la programmation.

Plusieurs tentatives de réouverture sont restées vaines devant l'évolution des normes des Établissements Recevant du Public.

M<sup>r</sup> Forget, Maire fait racheter cet emplacement exceptionnel conscient de l'enjeu qu'il représente pour la dynamique de la ville.

Un consensus arbitré par un référendum local éviterait l'inexorable.

Ce n'est pas être passif que de souhaiter renouveler l'attractivité et assurer l'avenir de la station touristique et de la commune.



# Avenir et Ambitions Jullouville - Saint-Michel-des-Loups



N°3  
JANVIER  
2022

© Pierre-Yves Gilard

## EDITO

En ce début de 2022, que peut-on se souhaiter ? De profiter de chaque jour en préservant notre santé, ces derniers mois (ans) nous ont rappelé à quel point il était précieux d'espérer une année rassurante. Il faudra apprendre à composer durablement. En cette nouvelle période électorale et sans aucune hésitation, je ne me permettrai qu'un conseil : ne pas céder à la tentation des beaux discours, pour ne pas subir, allez voter.



Florence GRANDET  
Finances, Vie sociale,  
Aménagement, Environnement,  
Vie économique, Culture et  
Patrimoine, Tourisme.  
A GTM : Nautisme, Tourisme  
(Comité de direction de l'Office  
du Tourisme Intercommunal),  
Mobilités (Comité de pilotage des  
communes littorales), suppléante  
au Comité du Syndicat Mixte  
Espaces Littoraux de la Manche  
(SyMeL).

## SOMMAIRE

- Edito : Florence Grandet
- Page 2-3 : L'essentiel des Conseils municipaux,  
Ce qui fait débat,  
Les canettes de Jullou,  
« À l'horizon 2022 »
- Page 4 : le dossier :  
L'Estival

Prochains Conseils municipaux (sous réserve) : les lundis 17 janvier, 21 février, 28 mars, 2 mai, 13 juin, 4 juillet



Géraldine CHRÉTIENNE  
Projet et travaux, Sports,  
Animations-jeunesse,  
Marché de plein air.  
A GTM : Culture et  
Équipements sportifs



Vos conseillers municipaux  
« Avenir & Ambitions »



Christian BALLOU  
Sécurité, Chemins,  
Haies Bocagères,  
Ouverture des plis.

## Nous contacter :

Avenir & Ambitions

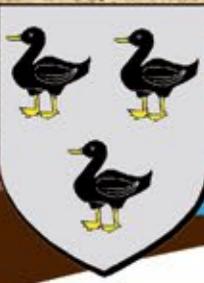
f @ Florence Grandet

f @ Avenir et Ambitions pour  
Jullouville Saint-Michel-des-Loups

e-mail : ajmdl50610@gmail.com

Directrice et rédactrice de la publication  
Florence Grandet - Jullouville  
Crédits photos : P.Y. Gilard, F. Grandet,  
J.P. David

ISSN en cours  
Imprimeur SDCOMM - 02 31 67 56 04



**Les armes de Jullouville se blasonnent : d'argent à trois canettes de sable placées deux et un, bécquées et membrées d'or. D'une seigneurie de Saint-Michel-des-Loups, elles nous viennent. Et lorsqu'elles se mettent à cancaner, ce n'est pas forcément tendre... Elles peuvent (anonymement) se faire l'écho de vos commentaires, n'hésitez pas à emprunter leurs plumes.**

#### Ce n'est qu'un au revoir :

Après 15 ans d'investissement dans la vie jullouvillaise, Valérie et Emmanuel Ost (notre garde champêtre) nous quitteront au printemps, pour retourner dans le nord Cotentin. A ses amis, la SNSM, les administrés qui savaient pouvoir compter sur lui, nos animaux domestiques qu'il ramenait souvent au berçail et nos jardins qu'il préservait en luttant contre les nuisibles, le plus alsacien des plongeurs de la Marine, manquera beaucoup ! Valérie, son épouse, souriante petite main du Marché de Noël et trésorière de la SNSM aussi. Au plaisir de les revoir « en touristes », un vrai rôle de composition pour ces bénévoles infatigables.



## L'essentiel des Conseils Municipaux

### Conseil Municipal du 7 juillet 2021

Premier Conseil avec retour du public : occasion de redemander, la mise en ligne de nos Conseils Municipaux à l'instar d'autres communes.

Toutes (sauf la dernière) les délibérations ont fait l'objet de notre approbation :

- Lancement de l'étude sur le renforcement de la digue ASADM Jullouville-Centre et la demande de subvention liée,
- Subvention pour le remplacement de la chaudière des Jardins d'Henriette,
- Avenants pour la Salle des Mielles,
- Subventions pour le Comité des fêtes de Saint-Michel-des-Loups et le Tennis de table,
- Nouveaux tarifs de cantine scolaire tenant compte des revenus les plus faibles (dispositif 1€) et tarifs dégressifs pour la cantine de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement),
- Tableau des effectifs communaux tenant compte de la réussite de 3 concours d'agents,
- Rappel à la loi et aux sanctions pour dépôts sauvages d'ordures et d'objets divers,
- Renouvellement du contrat d'alternance pour le poste de la communication.

#### A titre d'informations :

- La DRAC a versé 3000€ pour les animations culturelles de l'été,
- 3 subventions reçues pour des réalisations en septembre : le parcours pédagogique, l'armoire électrique du centre ville et les trottoirs de Saint-Michel-des-Loups,
- Le recours gracieux contre l'immeuble Avenue Eisenhower a déclenché des « négociations »,
- Les nuisances sonores ont provoqué la fermeture des bars à 2h et cessation des bruits à minuit.



#### CE QUI FAIT DÉBAT :

Les procès-verbaux des Conseils reprennent l'esprit des propos plutôt que ceux-ci, les citations sont décontextualisées. Il nous est difficile d'approuver la plupart d'entre eux.

Offrir une chance à un étudiant pour faire la Communication communale c'est bien, mais cela ne remplace pas un poste à temps plein d'un agent compétent.

A l'exception des travaux de sécurisation routière de Saint-Michel-des-Loups, aucun autre chantier n'est réalisé en fin d'année. Il s'agit d'effets d'annonces !

La saison estivale s'est déroulée à l'opposé des attentes touristiques !

En dehors de quelques initiatives dans le domaine culturel, le travail associatif, la piscine sur la cale des plaisanciers qui n'efface pas le besoin de celle de la plage (victime d'un protectionnisme d'un autre âge) 2021, restera dans les annales la plus calamiteuse saison touristique de l'histoire de notre commune.

### A L'HORIZON 2022

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est lancée à la Tanguière par Granville Terre et Mer pour un pôle nautique comprenant le CRNG, le CVJ et le Longe Côte Granvillais. Une Association de défense de la cale de la Tanguière à Jullouville s'est créée pour être partie prenante du réaménagement du quartier.

Contact : [tanguiere@protonmail.com](mailto:tanguiere@protonmail.com)

L'Association Mémoire et patrimoine Jullouville Saint-Michel-des-Loups, en partenariat avec l'Ecole Eric Tabarly, l'Association des Parents d'Elèves, l'ALSH, la Bibliothèque pour tous de Jullouville et la Commune organisent les 20 ans de l'Ecole Eric Tabarly, le dimanche 19 juin prochain.

Contact : [memoirepatriomejulloumichel@gmail.com](mailto:memoirepatriomejulloumichel@gmail.com) Et APE optimist [apejullouville@gmail.com](mailto:apejullouville@gmail.com)

#### Le Conseil Municipal de septembre a été annulé, faute de sujets suffisants !

Nous aurions souhaité son maintien. Il a manqué un temps d'échange dédié aux conditions de la saison touristique, aux pistes cyclables et aux projets urbanistiques.

Le défaut de régularité des commissions et l'impréparation des conseils municipaux donnent lieu à des échanges, expression même de la démocratie, tolérables en séance de travail, mais beaucoup moins en public.

#### Les pistes cyclables ?

487 passages en août / jour en moyenne, plus que 23 en octobre.

#### Statistique passionnante.

Mais combien de véhicules / jour ?

Est-il bien raisonnable de supprimer du stationnement, de rendre dangereux les entrées et sorties des riverains et les tourne à gauche ou à droite par une emprise d'un tiers de la chaussée pour une fréquentation si aléatoire ?

### Conseil Municipal du 11 octobre 2021

Ont recueilli l'unanimité :

- La refonte des différents règlements de l'ALSH,
- Les règlement et tarifs de la salle Claude Lehodey (salle de Saint-Michel-des-Loups),
- Les tarifs des services périscolaires et de restauration. Dispositif 1€ étendu au périscolaire,
- Le renouvellement et extension du service aidant aux démarches dématérialisées (de M<sup>me</sup> Taillis),
- Une étude en interne sur le parc automobile communal et son remplacement par des véhicules électriques et leurs bornes,
- L'accord du conseil pour verbaliser des dépôts d'ordures illégaux. Présentation de la réorganisation des containers privés et publics Place du Casino,
- Une information sur les retards de la Salle des Mielles en raison du parquet endommagé,
- A été voté sans nos voix ni celles de M<sup>r</sup> Chéron et de M<sup>me</sup> Hollande qui se sont abstenus un programme d'installation de vidéo protection pluriannuel.



Salle Claude Lehodey



Des caméras ?  
Mais moi je n'ai pas peur  
à Jullou-vide !



#### CE QUI FAIT DÉBAT :

Nous avons apprécié les mesures sociales en faveur des familles et espérons que les nouveaux règlements de ces services ont également été préparés avec le personnel les appliquant.

M<sup>r</sup> le Maire tient à restaurer « le sentiment de sécurité » à Jullouville. Un tel investissement, de deniers publics (on parle de 150 000€) pour répondre à « un sentiment » et parler d'insécurité à Jullouville relève tellement de l'absurde qu'il est difficile d'argumenter. Sous prétexte de confidentialité les chiffres de « faits » (annoncés en commission et ne relevant pas tous de la sécurité) ne sont pas communicables. Ils confirment toutefois que « malgré » la saison, et ses désagréments, nous résidons dans un des départements les plus sûrs de l'hexagone. Considérant que l'incivilité peut se gérer autrement par la prévention, la présence et entre citoyens et non face à des caméras, nous avons donc voté contre. Enfin, nous ne pouvons qu'approuver l'extension du contrat de M<sup>me</sup> Taillis. Il est toujours attendu à Jullouville. Rappelons que le programme Action publique 2022, a pour objectif de dématérialiser 100 % des démarches à faire auprès des services publics à horizon 2022. C'est un grand risque d'exclusion sociale. Nous avions d'ailleurs proposé dans notre programme la création d'une Maison de Services. La commune de Saint-Pair qui en a compris l'enjeu est en train de la créer.

### Conseil Municipal du 22 novembre 2021

- Annonce de l'obtention du classement de Station de Tourisme,
- Présentation des rapports sur la qualité du service public assainissement collectif du SMAAG et du service public de l'eau potable SMPGA,
- Projet d'aménagement de l'Estival : 3 votes contre, les nôtres, 1 abstention, 14 pour.

#### Font l'unanimité :

- La poursuite du projet d'un lotissement location/accession avec Logimanche à Bouillon,
- Subvention à l'Association Longe côte du Pays Granvillais,
- Subvention au CCAS pour l'action en faveur des aînés et des commerçants jullouvillais.
- Tarifs de l'accueil de Loisirs.

#### CE QUI FAIT DÉBAT :

le projet de condamnation de l'Estival sous couvert d'un « aménagement » consiste à démolir et à reconstruire sur le site, une résidence de 15 logements HLM, accompagnés d'une salle de taille ridicule de 50 m<sup>2</sup> !

Cet emplacement idéalement situé a un prix. Pourquoi n'est-il jamais évoqué ? Cette décision fait fi de toute l'histoire jullouvillaise (voir dossier). C'est aussi manipuler les citoyens en annonçant des chiffres sortis d'un chapeau pour les convaincre ensuite d'une bonne affaire !

Des logements HLM sont sûrement utiles mais de quel type ? La Maison jaune, enclavée et incapable de recevoir du public sans de lourds investissements pourrait tout à fait convenir à un petit collectif et à un ou deux emplacements commerciaux. Cela redensifierait le centre ville. Veillons à éviter l'irréversible : la Place du Casino, le terrain des auto-tamponneuses ...

Ne dodelinant que sur mes deux pattes, je n'aurai donc pas accès à la culture ?

### Conseil Municipal du 13 décembre 2021

- Demande de surclassement démographique de la commune, classée Station de tourisme,
- Recensement des voies communales et des chemins ruraux,
- Réactualisation du Contrat de Pôle de service avec le Département,
- Acquisition de terrains bordant la vallée des peintres, une garantie de son bon entretien,
- Regroupement en une seule délibération de tous les tarifs de restauration et des services péri et extrascolaires.

#### Informations diverses :

Un nouveau Directeur pour les Jardins d'Henriette est recruté. A Saint-Michel-des-Loups, la distribution d'eau sera faite au 1 janvier par la CEGA.

#### CE QUI FAIT DÉBAT :

Le classement de Jullouville en Station touristique, obtenu pour 12 ans, permet de recevoir la dotation d'une commune de plus de 10 000 habitants, plus une majoration des taxes de mutation. Soyons à la hauteur de ce label et employons cette manne pour ce pour quoi elle sera versée.



Après tout cela  
j'aimerais bien  
faire mon bain  
du nouvel an !